

Domont, le 15 mars 2007

<b>A V I S</b>
----------------

Réunion du Conseil communautaire le :

**vendredi 23 mars 2007  
à 19 heures  
à Domont  
2, rue des Charbonniers  
(locaux administratifs de la CCOPF)**

**ordre du jour** :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Installation d'un conseiller communautaire.
3. Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2007.
4. Décisions du Président.
5. Vote du budget primitif 2007.
6. Vote du taux de la taxe professionnelle unique.
7. Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
8. Ligne de trésorerie : autorisation de signer un contrat de prêt.
9. Programme globalisé d'emprunt 2007.
10. Durée d'amortissement des frais d'études.
11. Demande de subventions à l'Etat : D.G.E. 2007.
12. Marché de maintenance des équipements d'éclairage et de signalisation lumineuse tricolore : annulation du marché et autorisation de signer une convention transactionnelle avec l'entreprise attributaire du marché annulé pour le remboursement des prestations effectuées.
13. Marché de maintenance des équipements d'éclairage et de signalisation lumineuse tricolore : autorisation de lancer et de signer un nouveau marché.
14. Equipements d'éclairage public de Domont : autorisation de lancer un marché de travaux d'investissement.
15. Rénovation du COSEC Pierre-Clouet de Saint-Brice-sous-Forêt : approbation du projet et demande de subventions.
16. Travaux de voirie rue de la Belle Vue à Piscop : demande de subventions pour l'enfouissement des réseaux aériens.
17. Théâtre Silvia-Monfort : demande de subventions.
18. Nettoyage des graffitis : demande de subventions.
19. Développement économique : acquisition d'un terrain et autorisation de négocier et de signer un bail emphytéotique administratif avec le Comité départemental du Val d'Oise de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés pour la construction et l'exploitation d'une unité de restauration pour les entreprises de la zone industrielle de Domont.
20. Personnel : modification du tableau des effectifs.
21. Questions diverses.

Le Président

Jérôme CHARTIER